



HAL
open science

Une migration économique ? Pratiques et usages sociaux des migrations de travail intra-européennes

Aurore Flipo

► **To cite this version:**

Aurore Flipo. Une migration économique ? Pratiques et usages sociaux des migrations de travail intra-européennes. *Émulations : Revue de sciences sociales*, 2016, Entre migration et mobilité, 17. <halshs-01520130>

HAL Id: halshs-01520130

<https://shs.hal.science/halshs-01520130v1>

Submitted on 16 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Une migration économique ?

Pratiques et usages sociaux des migrations de travail intra-européennes

Aurore Flipo¹

[Résumé] Au cours de la dernière décennie, les migrations de travail internes à l'Union européenne ont connu une forte augmentation, en particulier de l'Est à l'Ouest et, plus récemment, du Sud au Nord. Malgré la diversification des pratiques et des itinéraires migratoires, ces mobilités sont souvent regroupées sous le terme de « migrations économiques », et opposées à d'autres formes de mobilité supposées plus électives. À partir de matériaux qualitatifs (37 entretiens biographiques) et quantitatifs (enquêtes nationales), cet article explore les pratiques migratoires des jeunes Polonais et Roumains au Royaume-Uni et en Espagne ainsi que la diversité des usages sociaux de celles-ci. Toutes les pratiques ne jouissent pas de la même légitimité sociale, illustrant la manière dont la mobilité est à la fois socialement structurée et socialement structurante. La notion d'usage social permet alors de comprendre les modes socialement différenciés d'investissement de l'espace géographique.

Mots-clés : Migrations, mobilités, libre-circulation, Europe, inégalités.

[Abstract] In the last decade, intra-European labour migrations have grown importantly, particularly from East to West, and more recently from South to North. Despite the diversification of migratory paths and practices, "labour migrations" are frequently reduced to a unique economic rationale and opposed to other types of mobility. Drawing on a qualitative research (37 biographical interviews) and quantitative data (national surveys), this article explores migration strategies of young Polish and Romanian citizens in the United Kingdom and in Spain and the diversity of the social uses of their mobility. All practices are not equally legitimized, which exemplifies how mobility is socially stratified and stratifies societies in return. The notion of social use underlines the socially diversified ways of using international mobility.

Keywords: Migration, mobility, free movement, Europe, inequalities.

Introduction

La décennie écoulée a été marquée par une intensification des mobilités au sein de l'Union européenne, en particulier entre l'Est et l'Ouest. Entre 2004 et 2014, plus de

¹ Institut d'études politiques de Grenoble, France.

9 millions de travailleurs se seraient ainsi déplacés² et environ 4 millions de citoyens des États membres issus des élargissements de 2004 et 2007³ sont devenus résidents de l'un des pays de l'ex-Europe des 15⁴. Parmi eux, on dénombre environ 535 000 Polonais au Royaume-Uni et 839 000 Roumains en Espagne⁵, ces deux routes migratoires intra-européennes se distinguant par leur caractère récent et leur importance numérique.

La première question qui se pose au chercheur qui travaille sur ces « nouvelles mobilités » est celle de l'adaptation des cadres théoriques classiques de la migration au contexte européen. En effet, celui-ci recèle de nombreuses particularités. En premier lieu, les migrations intra-européennes ne sont pas uniquement encadrées par l'État. De multiples acteurs, plus ou moins institutionnalisés, interviennent. En deuxième lieu, l'État d'accueil n'a plus le monopole de l'identité légale (carte de résident, visas, etc.) ; cependant, le statut de citoyen européen demeure largement indéterminé (Hansen, 2009). En troisième lieu, les migrations intra-européennes comportent à la fois certaines caractéristiques propres aux mobilités internes (absence relative d'obstacle institutionnel à la mobilité, faible coût) et aux migrations internationales (existence de fortes différences entre les systèmes nationaux, notamment en termes d'institutions, de langues et de régulation sur le marché du travail). Enfin, il faut noter que ces caractéristiques sont loin d'être uniformes : outre le fait qu'il existe une grande variabilité dans l'application de la liberté de circulation dans les différents pays européens, le droit à la mobilité est très inégalement respecté selon les catégories de population. Au sein des migrations de travail, on observe également un archipel de situations et de statuts qui reflète la « diversité des formes qui articulent statut à l'emploi et statut d'étranger » (Rea, 2013).

On remarque cependant que la littérature institutionnelle européenne évite l'usage du mot « migrant » en référence aux travailleurs étrangers intra-européens ; elle lui préfère la notion de « travailleurs mobiles » ou « citoyens européens ». La mobilité des capitaux, des biens, des services et des personnes constituerait le socle d'un « marché commun » où l'offre et la demande seraient libres de s'équilibrer. Étudier les mobilités concrètes permet de questionner cette hypothèse à l'aune de l'expérience des individus, en identifiant les formes et les usages du déplacement géographique international, qui se caractérisent par une grande diversité. Ainsi, loin d'être réductible à une seule rationalité économique, la migration de travail, définie par le fait de changer de

2 OCDE, données sur les entrées de travailleurs étrangers.

3 Sont entrées dans l'Union européenne en 2004 Malte, Chypre, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Slovaquie, la Slovénie, la République Tchèque, la Pologne et la Hongrie. Sont entrées en 2007 la Roumanie et la Bulgarie.

4 EUROSTAT, données sur les résidents étrangers (tps00157), 2012.

5 National Census (ONS, 2011) ; Censo de Población y Viviendas (INE, 2011).

pays pour occuper un emploi à l'étranger, recouvre à elle seule une diversité de pratiques et d'usages sociaux qu'il s'agira pour nous d'éclairer.

1. L'usage social de la mobilité : un outil pour comprendre les migrations contemporaines

L'ajustement économique a souvent été présenté comme matrice des migrations Est-Ouest (Layard, Blanchard, Dornbusch, Krugman, 1992), tandis que les mobilités internes à l'Europe des 15⁶ ont été plus fréquemment envisagées sous l'angle des styles de vie (Recchi, Favell, 2009). Les études ethnographiques récentes ont pourtant montré la complexité et la diversité sociale des migrations Est-Ouest contemporaines (voir par exemple Parutis, 2014 ; McGhee, Heath, Trevena, 2012). Cependant, les migrants « utilitaristes » continuent le plus souvent d'être opposés aux mobiles « cosmopolites » (Bouza Garcia, Rousselin, 2010) et leurs décisions migratoires assimilées au calcul économique rationnel.

Dans cet article, nous proposons d'analyser les migrations des jeunes Polonais et Roumains⁷ à partir des notions de « pratiques » et d'« usages sociaux » de la mobilité. Les pratiques de mobilité sont diverses dans leur forme (durée, directionnalité), mais aussi et surtout dans la fonction sociale (réelle ou attendue) qu'elles remplissent dans l'agencement des personnes engagées dans un processus de mobilité. De leur côté, les usages sociaux de la mobilité se rapportent à plusieurs dimensions de l'existence (économique, sociale, culturelle, politique, familiale) qui ne sont pas vécues séparément les unes aux autres, mais souvent conjuguées en fonction des contraintes systémiques, des préférences individuelles et des injonctions normatives en vigueur dans une société donnée. Séparer pratiques et usages permet de prendre en compte ces deux dimensions ainsi que la question de leur articulation sans attribuer ou imposer *a priori* de schème explicatif univoque (par exemple la rationalité économique).

La notion d'usage social se rapproche en cela de la notion de « projet migratoire » élaborée par Emmanuel Ma Mung (2009), mais propose d'aller au-delà des intentions individuelles pour comprendre comment la mobilité est constituée comme « ressource » (Morokvasic, 1999) dans le jeu des contraintes et des opportunités structurelles. Par ailleurs, nous empruntons à Bourdieu et Passeron (1970) le concept de légitimité pour décrire la manière dont les usages de la mobilité internationale font l'objet d'une hiérarchisation tacite exprimant des enjeux de classement social. Il existe ainsi des usages dominants, valorisés et facilités par les politiques publiques ; et des usages dominés, stigmatisés et contraints, voire empêchés. Ces hiérarchies indui-

6 Pour mémoire, l'Europe des 15 comprend la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, l'Autriche, le Danemark, l'Irlande, la Finlande et la Suède.

7 C'est-à-dire ayant changé de pays de résidence principale entre 18 et 30 ans.

sent par ailleurs des effets sur la manière dont les individus présentent et se représentent leurs propres pratiques. L'usage, de son côté, se définit comme une appropriation individuelle ou collective de l'ordre imposé (De Certeau, 1988). Raisonner à partir des usages sociaux permet alors de comprendre la manière dont les pratiques sont inégalement légitimées, en mettant en évidence l'importance de l'espace social et symbolique dans lequel s'effectue la mobilité.

2. Contexte de recherche et méthode

Cet article s'appuie sur un travail de thèse effectué entre 2009 et 2014 portant sur les mobilités des jeunes Polonais et Roumains, respectivement au Royaume-Uni et en Espagne. Le Royaume-Uni a ouvert son marché du travail aux ressortissants des nouveaux États membres de l'Union européenne de 2004⁸ dès le 1^{er} mai de la même année et la plus grande partie des migrations depuis la Pologne ont eu lieu entre 2004 et 2009. Bien que l'on dénombrait assez peu de Polonais au Royaume-Uni depuis l'après-guerre, divers programmes de travail temporaire dans l'agriculture et l'industrie ont ciblé les ressortissants d'Europe de l'Est au début des années 2000, et l'ouverture du marché du travail britannique s'est donc faite dans la continuité de ces politiques migratoires. En Espagne, où la présence roumaine remonte aux années 1990, la plus grande partie des migrations s'est effectuée entre 2002 et 2008, avant même l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne (en 2007) et l'ouverture du marché du travail à ses ressortissants (en 2009). C'est donc dans un premier temps majoritairement dans l'économie non déclarée que les Roumains ont été employés en Espagne, ainsi que par le biais de programmes de travail temporaire dans l'agriculture. Malgré des traditions migratoires très différentes (le Royaume-Uni, ancien pays d'immigration ; l'Espagne, ancien pays d'émigration) ayant donné lieu à des politiques migratoires également distinctes (un *management* des migrations particulièrement développé au Royaume-Uni ; un laissez-faire suivi de vagues de régularisation en Espagne), les deux pays ont connu des flux migratoires d'importance similaire. En dix années environ, entre 600 et 800 000 migrants en provenance de Pologne et de Roumanie sont venus travailler et vivre au Royaume-Uni et en Espagne. Au Royaume-Uni, les Polonais représentent à présent le second groupe national le plus nombreux. En Espagne, les Roumains constituent la première nationalité, avant les Marocains qui ont longtemps occupé cette place.

Dans le cadre de cette enquête, 76 entretiens ont été menés dont 37 entretiens biographiques extensifs auprès de jeunes migrants, dans deux villes moyennes, périphériques et industrielles, du Royaume-Uni et d'Espagne. Les entretiens ont été menés en 2010 et en 2011, auprès de 23 femmes et 14 hommes, âgés de 27 ans en moyenne et

8 Les dix nouveaux entrants de 2004 étaient la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte et Chypre.

dont 32 étaient en activité⁹. Leurs niveaux de qualification ainsi que leurs origines sociales et géographiques étaient divers, de même que les trajectoires qui les ont menés à l'étranger. Bien que non représentative, la population enquêtée reflète toutefois la diversité sociale de ces nouveaux migrants. Cette recherche s'appuie également sur des données d'enquêtes nationales (Baromètre d'Opinion Publique roumain de 2007 portant sur un échantillon représentatif de 2000 personnes et Diagnostic Social polonais de la même année, portant sur un échantillon représentatif de 12 641 personnes) et européennes (Labour Force Surveys, vagues de printemps des années 2004 à 2012 pour le Royaume-Uni, données annualisées de 2009 à 2012 pour l'Espagne).

3. La mobilité internationale, une pratique de plus en plus diversifiée socialement

Traditionnellement considérés comme des pays d'émigration, la Pologne et la Roumanie sont deux pays dans lesquels la mobilité internationale est pratiquée de longue date. Au-delà des vagues d'émigration massives vers les États-Unis et l'Europe occidentale dans la première moitié du XX^e siècle, de nombreuses formes de mobilité ont existé pendant la période communiste, y compris vers l'Ouest et en particulier vers l'Allemagne (Wallace, Stola, 2001). Avec la chute du mur de Berlin, de nouvelles mobilités et circulations migratoires se sont développées entre l'Est et l'Ouest (Okólski, 2001 ; Morokvasic, Rudolph, 1996). Cependant, les routes migratoires en provenance de ces pays se sont fortement transformées et diversifiées au cours des années 2000 sous l'effet de la libéralisation progressive des conditions de circulation en Europe occidentale d'une part, et de politiques visant à faciliter l'embauche de citoyens issus des futurs États membres de l'UE d'autre part.

En outre, au sein des flux migratoires récents, on remarque le poids important des jeunes : ils constituent près des deux-tiers des nouveaux résidents arrivés après 2004¹⁰ au Royaume-Uni et en Espagne. En Pologne comme en Roumanie, plus d'un jeune sur quatre déclarait, en 2007, avoir l'intention de quitter le pays¹¹. Dans les deux pays, l'étude des déclarations d'intention d'émigrer indique que si les diplômés du secondaire constituent le contingent majoritaire des candidats à l'émigration, les étudiants sont également nombreux à vouloir s'expatrier (près d'un sur trois dans les deux pays). L'étude de la répartition par catégorie socioprofessionnelle montre également que dans un pays comme dans l'autre, les profils des candidats à l'émigration sont di-

9 Voir tableau récapitulatif complet en annexe.

10 D'après le Labour Force Survey, 53 % des personnes de nationalité roumaine en Espagne avaient entre 18 et 35 ans au moment de l'enquête, ainsi que 64 % des personnes de nationalité polonaise au Royaume-Uni.

11 Diagnostic Social polonais, 2007 ; Baromètre d'Opinion Publique roumain, 2007, question portant sur le projet de partir à l'étranger pour y travailler.

vers, mais que la grande majorité des 18-24 ans exprimant un souhait d'expatriation n'est pas en emploi.

Par ailleurs, l'étude du processus migratoire des enquêtés montre que tous ne sont pas partis de Pologne et de Roumanie dans l'intention d'occuper un emploi permanent, encore moins de s'installer définitivement dans un autre pays. Certains sont partis pour des vacances, rendant visite à un membre de leur famille. D'autres sont partis pour un « job d'été » ou comme « au pair », décidant par la suite de prolonger l'expérience. Enfin, quelques-uns sont partis dans le but de poursuivre des études, travaillant en parallèle pour les financer ou en attendant une validation des diplômes acquis dans le pays d'origine. Ainsi, les décisions de départ et de retour ne sont pas des calculs décontextualisés, mais s'inscrivent dans un processus biographique où la mobilité constitue également une instance de socialisation propre à modifier profondément les trajectoires. En ce sens, la migration constitue une « carrière » (Martiniello, Rea, 2014). Cette socialisation à la mobilité peut passer par des voyages répétés dans plusieurs pays d'Europe avant de s'établir dans l'un d'entre eux. En effet, l'expérience personnelle est le facteur le plus déterminant qui influence la probabilité d'exprimer un souhait de départ. En Pologne, près d'un quart des personnes exprimant un souhait de migration ont déjà eu une expérience migratoire dans les deux années précédentes, et 65 % de ceux qui ont eu une expérience migratoire souhaitent repartir. En Roumanie, 29 % des personnes exprimant un souhait de migration ont déjà eu une expérience migratoire par le passé et 41 % souhaitent repartir¹².

Enfin, c'est aussi par l'expérience des proches (parents, grands-parents et amis) que les migrants de travail se constituent une véritable culture de la migration et de la mobilité (Diminescu, 2003). « Ce n'est pas comme si nous n'étions jamais sortis du pays », indique ainsi Camelia, dont les grands-parents commerçaient entre la Roumanie, la Russie et la Turquie. « Nous avons l'idée, nous avons l'habitude ». Cette culture de la mobilité peut ainsi être rapprochée de la culture cosmopolite des élites, définie par Anne-Catherine Wagner comme une familiarité avec la mobilité et avec « la diversité des pays et des nationalités », transmise par une éducation et une socialisation distinctives (Wagner, 2010). La culture de la migration pourrait alors en constituer une forme particulière. L'héritage des traditions migratoires anciennes, mais aussi la forte incidence de la mobilité internationale dans certains groupes sociaux plus circonscrits, en particulier les jeunes, ont ainsi contribué à normaliser la mobilité dans le discours et à en faire une opportunité viable pour de nombreux jeunes polonais et roumains. Enfin, la valorisation de l'Europe et du cosmopolitisme par les élites a contribué à construire la mobilité internationale comme un outil potentiel de mobilité sociale.

Ainsi, au sein de l'espace européen, migrations de travail, voyages touristiques, regroupement familial, mobilités professionnelles ou estudiantines sont de plus en plus

12 Diagnostic Social Polonais, 2007 ; Baromètre d'Opinion Publique Roumain, 2007.

difficiles à séparer formellement et administrativement. Un même individu peut passer du statut de travailleur migrant à celui de touriste, d'étudiant ou d'entrepreneur sans que son statut administratif ne varie. Dans le contexte de la libre-circulation, les durées de séjour sont également difficiles à saisir. Situées entre le temporaire et le permanent, les temporalités des migrations sont souvent marquées par l'incertitude et fortement déterminées par la position sur le marché du travail. Cependant, ces dynamiques de mobilité ne sont pas pour autant entièrement « fluides », dans le sens où les structures et les appartenances sociales pèsent fortement sur les modes d'appropriation de la mobilité internationale et sur les pratiques elles-mêmes. À partir des pratiques migratoires des jeunes polonais et roumains au Royaume-Uni et en Espagne, on peut alors identifier un certain nombre d'usages sociaux de la mobilité associés à certaines caractéristiques sociodémographiques, qu'il s'agit à présent de tenter de définir.

4 . Les usages sociaux de la mobilité

À la diversité des profils des migrants correspondent également une diversité de projets, d'attentes et de jeux de contraintes et d'opportunités produits par la migration. Nos données de terrain nous ont permis de circonscrire cinq usages sociaux principaux de la mobilité observés parmi les jeunes travailleurs polonais et roumains de notre échantillon. Si la dimension économique est prégnante dans la plupart d'entre eux, elle ne constitue souvent qu'un instrument pour accéder à d'autres ressources.

4.1 . La mobilité comme assurance

Comme toute migration de travail, la mobilité des jeunes Roumains et Polonais constitue en premier lieu une ressource économique (Morokvasic, 1999). Les difficultés économiques, l'insuffisance des salaires à l'Est et la faiblesse des dispositifs de protection sociale en constituent des motifs majeurs, souvent mis en avant par les migrants eux-mêmes. Le travail à l'étranger a alors pour fonction de combler les insuffisances en capitaux (épargne, salaire ou transferts sociaux) qui ne permettent pas aux individus de se maintenir localement, en particulier d'avoir accès au logement. Or pour les jeunes, celui-ci est la clé de l'indépendance. « Parce que si tu obtiens un premier emploi, tu as le salaire le plus bas... ça fait je ne sais pas, 600 ou 700 zlotys... tu ne peux rien acheter avec ça. Le loyer normal pour une chambre c'est 500 ou 600 zlotys¹³. (...) Donc pour les premières années, quand tu trouves un travail, tu dois vivre chez tes parents », explique Leszek, 27 ans, chauffeur-livreur.

13 À titre informatif, 1 euro valait 3,83 zlotys en 2007.

Mais l'investissement immobilier comporte également une forte valeur assurantielle et il s'agit alors d'une forme de sécurité sociale individuelle, un capital qui protège des aléas du futur, en particulier dans un contexte de faiblesse des assurances collectives. L'emballement du crédit et de l'immobilier au début des années 2000 au Royaume-Uni et en Espagne a ainsi incité de nombreux migrants à investir dans le pays d'accueil : « On avait décidé d'acheter une maison en Angleterre. Parce qu'on s'est dit qu'on dépensait de l'argent pour cette maison [louée], mais qu'on pourrait dépenser la même chose pour la nôtre. Et ensuite si on déménageait dans un autre endroit, n'importe où, on pourrait toujours revendre et faire un petit bénéfice », explique Marta, 27 ans, infirmière. Ce capital peut aussi avoir pour vocation de permettre d'autres investissements ultérieurs, comme la poursuite d'études supérieures ou la création d'un petit commerce, inaccessibles en l'absence de source de financement. Certains migrants avaient également le projet d'investir dans l'achat d'un appartement dans le pays d'origine, dont ils souhaitaient tirer un complément de revenu par la location le temps de leur séjour à l'étranger, et un toit en cas de retour au pays. Mais depuis la crise et l'expérience de voisins ou amis qui ont tout perdu, l'achat immobilier ne semble plus être considéré comme « sûr », ni ici, ni là-bas. Nos entretiens, menés peu de temps après la crise, montrent que si les projets d'achat étaient fréquents au moment du départ, la plupart d'entre eux sont abandonnés ou repoussés au moment de l'entretien.

4.2. La mobilité comme stratégie d'attente

Parallèlement, la mobilité peut également constituer une stratégie d'attente et une alternative temporaire au déclassement. Un grand nombre de diplômés du supérieur sont ainsi partis parce qu'ils ne parvenaient pas à trouver, dans le pays d'origine, un emploi conforme à leurs attentes et à leurs compétences. Confrontés à la dureté du marché du travail et aux forts taux de chômage et de sous-emploi pour les jeunes, ils avaient parié sur une amélioration rapide suite à l'accession de ces pays à l'Union européenne. Séjourner à l'étranger de manière temporaire devait permettre de patienter de manière productive jusqu'à ce que des opportunités professionnelles émergent au pays, tout en acquérant une première expérience de travail à l'étranger. Comme l'explique Kinga, 28 ans, diplômée de russe, qui, comme son mari diplômé d'architecture, n'a jamais exercé son métier : « Parce que j'avais fini mes études (...) j'ai décidé que je ne perdrais rien si je partais quelque temps. Comme je n'avais pas de boulot correct ou quoi que ce soit comme ça. »

Dans ce cas, le travail à l'étranger est aussi un moyen de maintenir un rang social dans le pays d'origine, tout en acceptant un déclassement plus violent encore dans le pays d'accueil. Les jeunes diplômés acceptent en effet de travailler bien en dessous de leurs compétences, car le travail à l'étranger est alors conçu comme une expérience transitoire : « On pensait qu'on déménageait seulement pour une courte période. Un an ou deux. Et qu'après on rentrerait. On pense toujours que... je cherche un boulot en

ce moment en Pologne. Parce que je suis professeur, j'aimerais travailler dans une école. », poursuit Kinga.

4.3. La mobilité comme acquisition de capital international

Parallèlement, la mobilité constitue une stratégie d'acquisition d'un capital international et cosmopolite (Wagner, 2007a), y compris parmi les travailleurs migrants. Celui-ci se compose en partie de capital social (réseau professionnel ou amical international), de capital culturel (maîtrise de langues étrangères) et d'un certain prestige associé à la pratique du voyage (Wagner, 2007b). La valorisation de la mobilité et de ses valeurs connexes (flexibilité, compétitivité, esprit d'aventure) dans le monde du travail renforce encore la valeur de ce capital international. La légitimité grandissante de la mobilité internationale est en elle-même un facteur incitant à la mobilité. Le travail à l'étranger peut alors constituer un moyen de financer cette acquisition de ressources internationales, en particulier pour les jeunes de classe moyenne ou populaire qui n'ont pas les ressources économiques et sociales suffisantes pour y avoir accès par le voyage touristique ou la mobilité étudiante. Cet usage de la mobilité est plus particulièrement répandu en Angleterre en raison du statut particulier de la langue anglaise. Dans le contexte d'un marché du travail tendu et compétitif pour les jeunes diplômés, le capital international peut constituer un outil de différenciation, comme l'explique par exemple Ania, 25 ans, opératrice de conditionnement. Diplômée d'une licence d'économie, elle est venue en Angleterre dans l'espoir de poursuivre des études en commerce international, et travaille pour les financer :

J'ai pensé que si je voulais continuer mes études, faire un master, avec une certaine connaissance des langues, ça serait mieux pour moi. Ensuite, avec une meilleure éducation, je pourrai trouver un meilleur emploi [...] et avoir quelque chose de plus que tous les autres gens à ce niveau en Pologne. Et le diplôme anglais est un peu meilleur que seulement le diplôme polonais, non ?

4.4. La mobilité comme rite de passage à l'âge adulte

Chez les migrants les plus jeunes et les célibataires, la mobilité peut aussi fonctionner comme un rite de passage à l'âge adulte, conformément au vieil adage « Les voyages forment la jeunesse ». Comme dans le cas de l'acquisition de ressources internationales, le travail à l'étranger permet de financer le voyage et l'aventure, qui constituent *in fine* la valeur réelle de l'expérience. La mobilité a ici un usage qui se situe entre la découverte du monde et la découverte de soi. Calquée sur le modèle du *gap year*, elle constitue une forme de transition entre l'éducation initiale et le monde du travail, ou entre le secondaire et le supérieur. Le désir d'expérimentation qui caractérise ces conceptions de la migration leur confère une grande flexibilité géographique. La migration constitue alors une aventure qui peut être renouvelée, un voyage initiatique que le travail permet de financer : « Aujourd'hui j'habite ici, mais demain si j'ai une oppor-

tunité d'aller aux États-Unis par exemple, je fais mes valises et hop, Chicago ou n'importe où », témoigne ainsi Wladek, 27 ans, opérateur de conditionnement.

Intensément mobiles, les individus qui partagent cette conception du travail à l'étranger recherchent également une rencontre avec l'Autre et une socialisation volontairement hétérophile, dans des pays qui sont perçus comme plus mixtes que les pays d'origine. « Être dans un autre pays, avec une autre langue... Et puis bien sûr il y a aussi beaucoup de nationalités différentes ici. (...) C'est mélangé, tout le monde. Pour moi c'est très excitant parce que j'adore rencontrer des gens de cultures différentes, des cuisines différentes, voir de nouvelles choses... », explique Anka, 24 ans, femme de ménage.

Cependant, ce rapport à la mobilité révèle également des formes de passage à l'âge adulte fortement genrées. Pour les jeunes hommes, il se place principalement sous le signe de l'aventure, voire de la conquête, tandis que pour les jeunes femmes, la mobilité recèle également des enjeux d'émancipation vis-à-vis de la tutelle familiale et des rôles sociaux prescrits. Ilona, par exemple, a suivi son petit ami en Espagne contre l'avis de sa famille : « J'avais déjà un certain âge et je pouvais prendre mes propres décisions. Mais mes oncles et mes parents n'étaient pas d'accord avec ça. »

4.5. La mobilité comme défection

Enfin, la mobilité peut être une stratégie de défection, un « exit » (Hirschman, 1970) vis-à-vis du pays d'origine et ainsi être pensée dès le départ comme une rupture plus ou moins définitive. La mobilité contient alors une composante affinitaire, basée sur la comparaison des systèmes politiques, culturels et sociaux. Maria, 27 ans, explique être partie en Angleterre pour vivre dans une culture plus libérale et quitter un pays qu'elle considère comme trop normatif :

Je n'aimais pas la culture, je n'aimais pas la religion, je n'aimais pas le pays... je n'aimais rien de la Pologne ou des Polonais. Et depuis mon plus jeune âge, je me disais que j'allais aller quelque part à l'étranger, que je ne voulais pas rester ici. (...) Il y a plus de liberté ici. Les gens ne sont pas restreints par... des règles stupides. Comme je te disais... comme la religion, la culture... Tout le monde est libre de faire ce qu'il a envie.

Si c'est une opportunité qui l'a menée en Angleterre, la mobilité de Maria était avant tout motivée par le désir de vivre dans un autre pays. Ainsi, si le « traditionalisme » dans le pays d'origine peut être présenté comme un motif de départ, en particulier pour certaines minorités (religieuses, ethniques ou sexuelles), les migrants évoquent plus souvent une insatisfaction politique et sociale profonde assortie d'une condamnation sévère de la classe politique, jugée responsable de l'absence de méritocratie expérimentée dans le pays d'origine. Le départ pour l'étranger peut alors exprimer la volonté de vivre dans des systèmes sociaux perçus comme plus performants, plus justes et moins corrompus : « à cause des politiques et de ce qui se passe là-bas, je préfère passer mon tour et au moins vivre ce que je peux en Espagne », témoigne ainsi Ciprian, 30 ans, chauffeur-livreur diplômé d'un master d'économie.

5. Pratiques migratoires, positions sociales et enjeux de légitimité

Les usages sociaux que nous avons détaillés ci-devant montrent que les pratiques migratoires des jeunes Polonais et Roumains doivent se comprendre au-delà d'une simple rationalité économique. Néanmoins, la mobilité en tant que pratique d'appropriation de l'espace international se situe dans un contexte classé et classant (Bourdieu, 1984). Les pratiques sont d'abord classées car socialement situées : l'accès à telle ou telle forme de mobilité est conditionné par la possession de capitaux économique, culturel et social particuliers et par la maîtrise de leur transférabilité dans le champ international (Wagner, 2010). Elles sont également classantes car, au travers de l'inégale légitimité accordée aux différentes pratiques, ce sont des positions dans l'espace social qui sont ainsi manifestées.

Tout d'abord, les usages sociaux de la mobilité varient selon l'appartenance sociale. La mobilité « cosmopolite » des élites infuse dans la classe moyenne supérieure, où l'investissement de l'espace international est de plus en plus important, en particulier au cours des études. Un cursus jugé comme prestigieux implique souvent un passage plus ou moins prolongé à l'étranger et une socialisation aux langues étrangères dès le plus jeune âge (Wagner, 2007a). À l'autre extrémité du spectre social, le développement d'une mobilité de survie (Potot, 2010) illustre l'exclusion économique et sociale profonde de certains groupes sociaux, à l'image des Roms marginalisés autant en Roumanie qu'en Espagne. Pour les jeunes issus de milieux ruraux, fils et filles d'ouvriers et de petits agriculteurs confrontés à la pénurie d'emplois, la mobilité internationale peut constituer, paradoxalement, la seule ressource accessible. C'est le cas, par exemple, d'Anton, 28 ans, ouvrier de la construction qui a travaillé dans plusieurs pays européens et alterne petits boulots, périodes de chômage et séjours chez ses parents, agriculteurs, en Roumanie. Dans les classes moyennes, enfin, la mobilité constitue souvent une tentative de maintien ou d'amélioration de la position sociale : confrontés au déclassement ou à la non-congruence de statut, les jeunes diplômés investissent le champ de l'international dans l'espoir de maintenir leur mode de vie et leur inscription dans la classe moyenne, dans un contexte d'hyper-compétition à l'entrée du marché du travail. L'acquisition de capital international est alors perçue comme une « plus-value », un « *soft skill* » permettant de valoriser leurs diplômes, comme l'illustre le témoignage d'Ania, à la recherche de « quelque chose de plus » que son diplôme polonais.

Par ailleurs, l'appartenance sociale des individus conditionne également l'effet de la mobilité sur les trajectoires. Le fait d'avoir des ressources internationales préexistantes (réseau social, aisance dans les situations interculturelles, maîtrise des langues étrangères) conditionne de manière déterminante les possibilités d'intégration socio-professionnelle dans le pays d'accueil, qui elles-mêmes influencent l'intégration so-

cioprofessionnelle dans le pays d'origine dans le cas d'un retour. En effet, l'instruction acquise dans le pays d'origine n'a, statistiquement, que très peu d'effet sur la probabilité d'avoir un emploi qualifié¹⁴. Les possibilités d'insertion professionnelle à l'étranger sont largement imputables aux ressources économiques et sociales des individus, qui leur permettent d'éviter les positions les plus défavorables ou encore d'entamer les longs et complexes processus de reconnaissance des diplômes. La mobilité tend plutôt à renforcer la polarisation sociale : tandis que dans les milieux privilégiés, la mobilité opère un renforcement du lien entre origine, éducation et destinée, le lien entre éducation et destinée est affaibli dans les classes moyennes et populaires (Recchi, 2013). En effet, la déqualification conduit le plus souvent ces jeunes au déclassement, et au sentiment d'être pris au piège dans un temporaire qui s'installe (Flipo, 2014).

Par ailleurs, dans la société d'accueil, le stigmatisme des « travailleurs migrants de l'Est » s'applique uniformément aux Polonais et aux Roumains, amplement relayés par un certain nombre de médias et de décideurs publics, ainsi qu'en a témoigné récemment la campagne pour le Brexit au Royaume Uni. La dévaluation des « boulots d'immigrés » (Sayad, 1999) et de leurs détenteurs constitue alors une forme de « spoliation de l'identité » au sens de Goffman (1975), comme l'explique Dorota, 26 ans, opératrice de conditionnement : « Les Anglais pensent que parce qu'on vient de Pologne, on est stupides. Mais la plupart des Polonais, même dans les entrepôts, ils sont... ce sont des gens très éduqués. »

La résistance à l'affiliation au statut d'« immigré », équivalent à « dominé », entraîne alors des enjeux de distinction sociale au sein des migrants vis-à-vis de l'usage légitime de la mobilité. Pour les classes populaires, la détention d'un emploi régulier est présentée comme le gage d'une bonne volonté d'intégration, en particulier parmi les Roumains où une trop grande mobilité est jugée suspecte et associée aux Roms, lourdement stigmatisés par les autres migrants. Pour les classes moyennes, confrontées aux classes ouvrières dans les mêmes lieux de travail, « travailler pour l'argent » est dévalorisé et assimilé à un « manque d'ambition » et c'est le modèle de l'expérimentation et du transitoire qui est valorisé. « Ici, ils [les autres Polonais] ont l'impression d'être au paradis parce que... en faisant un boulot simple comme ouvrier, ils peuvent gagner assez pour s'acheter une belle télé ou une voiture (...) Mais ce n'est pas ce que je veux faire toute ma vie. », explique Marta. Enfin, pour les jeunes les plus favorisés, le fait de ne pas travailler permet de se distinguer des « migrants économiques » définis par la nécessité. « Nous ne sommes pas du tout pareils », explique ainsi Marek, président de l'association des étudiants polonais de l'Université. « Eux sont là pour l'argent. »

14 Voir Flipo Aurèle, *Les nouvelles migrations de travail intra-européennes. Jeunes Polonais et Roumains au Royaume-Uni et en Espagne*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2014.

Conclusion : Usages sociaux de la mobilité et espace social

L'étude des usages sociaux des « migrations de travail » montre que derrière une apparente rationalité économique commune se profilent des agencements et des contextes sociaux très divers. Au-delà du simple différentiel salarial, c'est aussi la valorisation de la mobilité, de l'expérience internationale et de l'Europe en particulier, qui explique le recours à la migration de travail pour des jeunes qui n'ont pas accès à d'autres formes plus légitimes de mobilité internationale. Ainsi, l'inégale légitimité des différents usages de la mobilité conduit à des substitutions (le capital économique généré par le travail à l'étranger peut servir de moyen pour accéder au capital culturel ou cosmopolite, plus légitimes) et à des enjeux de distinction sociale. C'est donc la construction de la mobilité géographique comme outil de mobilité sociale qui explique son attrait, même si l'équation ne fonctionne pas aussi bien dans tous les milieux sociaux et dépend fortement des contraintes structurelles.

En effet, dans trois des cinq usages sociaux que nous avons évoqués, la viabilité de la mobilité dépend de son caractère temporaire et de la possibilité d'une réinsertion réussie dans le pays d'origine. Or ces projets de court-terme se heurtent souvent aux contraintes économiques et aux temporalités biographiques qui expliquent que, finalement, de nombreux migrants finissent par s'installer dans le pays d'accueil et renoncer à la plupart de leurs projets initiaux. La ressource produite par la mobilité tend alors à disparaître ou à subir une forte dévaluation. Ainsi, lorsqu'il n'est plus transitoire, le déclassement professionnel peut aboutir à des identités professionnelles conflictuelles : alors que les aspirations au développement personnel et l'ambition avaient porté le projet migratoire, les migrants se trouvent confrontés au même manque de perspectives que celui qui avait motivé leur départ. Pour les migrants dits économiques, la mobilité internationale constitue donc une opportunité, mais aussi un risque important car elle est dépendante de la demande en main-d'œuvre étrangère, fluctuante et discrétionnaire, ainsi que du contexte économique. Plus que dans les pratiques ou dans les valeurs, c'est en cela qu'elle diffère de la mobilité des catégories sociales supérieures, qui détiennent une position sociale suffisamment assurée pour pouvoir jouer sur plusieurs tableaux et maîtriser ainsi leur mobilité (Andreotti, Le Galès, Moreno Fuentes, 2013) et leurs projets de vie (Kaufmann, 2008).

Bibliographie

ANDREOTTI A., LE GALES P., MORENO FUENTES F.J. (2013), « Transnational mobility and rootedness: the upper middle classes in European cities », *Global Networks*, vol.13, n°1, p.41-59.

- BOURDIEU P., PASSERON J.-C. (1970), *La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P. (1984), « Espace social et genèse des classes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52, n°1, p.3-14.
- BOUZA GARCIA L., ROUSSELIN M. (2010), « L'Europe, territoire à construire: Enquête sur les motivations et les conséquences des migrations intra-européennes », *Émulations*, n°7 [revue en ligne: <http://www.revue-emulations.net/articles/Bouza.pdf>].
- DE CERTEAU M. (1990 [1988]), *L'invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*, Paris, Folio (« Essais »).
- DIMINESCU D. (2003), « *Visibles, mais peu nombreux...* » : *Les circulations migratoires roumaines*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- FLIPO A. (2014), *Les nouvelles migrations de travail intra-européennes. Jeunes Polonais et Roumains au Royaume-Uni et en Espagne*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, Sciences Po.
- GOFFMAN E. (1975), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.
- HANSEN R. (2009), « The poverty of postnationalism : citizenship, immigration, and the new Europe », *Theory and Society*, vol.38, n°1, p.1-24.
- HIRSCHMAN A. O. (1970), *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- KAUFMANN V. (2008), *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- LAYARD R., BLANCHARD O., DORNBUSCH R., ET KRUGMAN P. (1992), *East-West Migration: The Alternatives*, Cambridge, MA, MIT Press.
- MA MUNG E. (2009), « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales: "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité », in F. DUREAU, M.-A. HILY (dir.), *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 25-38.
- MARTINIELLO M., REA A. (2014), « The concept of migratory careers: Elements for a new theoretical perspective of contemporary human mobility », *Current Sociology*, vol. 62, n°7, p.1079-96.
- MCGHEE D., HEATH S., TREVENA P. (2012), « Dignity, happiness and being able to live a 'normal life' in the UK – an examination of post-accession Polish migrants' transnational autobiographical fields », *Social Identities*, vol. 18, n°6, p.711-27.

- MOROKVASIC M., RUDOLPH H. (dir.) (1996), *Migrants : les nouvelles mobilités en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- MOROKVASIC M. (1999), « La mobilité transnationale comme ressource: le cas des migrants de l'Europe de l'Est », *Cultures & Conflits*, n° 33-34, p.105-22.
- OKOLSKI M. (2001), « Incomplete migration. A new form of mobility in Central and Eastern Europe. The case of Polish and Ukrainian migrants », in C. WALLACE, D. STOLA (dir.), *Patterns of Migration in Central Europe*, London, Palgrave, p.105-128.
- PARUTIS V. (2014), « "Economic migrants" or "middling transnationals"? East European migrants' work experiences in the UK », *International Migration*, vol. 52, n°1, p. 36-55.
- POTOT S. (2010), « Transitioning strategies of economic survival: Romanian migration during the transition process. » in R. BLACK, G. ENGBERSEN, M. OKOLSKI, C. PANTIRU (dir.), *A Continent Moving West?: EU Enlargement and Labour Migration from Central and Eastern Europe*, Amsterdam, Amsterdam University Press, p. 249-270.
- REA A. (2013), « Les nouvelles figures du travailleur immigré: fragmentation des statuts d'emploi et européanisation des migrations », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.29, n°2, p.15-35.
- RECCHI E., FAVELL A. (dir.) (2009), *Pioneers of European Integration: Citizenship and Mobility in the EU*, Cheltenham, UK, Edward Elgar.
- RECCHI E. (2013), « Social Stratification and Spatial Mobility: Background and Outline of a Comparative Research Project », Séminaire Scientifique de l'Observatoire Sociologique du Changement, 25 juin.
- RIPOLL F., VESCHAMBRE V. (2005), « L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois. Environnement, aménagement, société*, n°195, p.7-15.
- SAYAD A. (1999), *La double absence: des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris: Éd. du Seuil.
- WAGNER A-C. (2007a), *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris: La Découverte.
- WAGNER A-C. (2007b), « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 5, n° 170, p. 58-65.
- WAGNER A-C. (2010), « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », *Regards Sociologiques*, n°40, p. 89-98.
- WALLACE C., STOLA D. (2001), *Patterns of Migration in Central Europe*, London: Palgrave.

Annexes

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENQUÊTÉS

| Pays | Angleterre | Espagne |
|-------------------------------------|---------------------|-------------------|
| Date | 2010 | 2011 |
| Nombre total d'entretiens | 18 | 19 |
| Hommes | 6 | 8 |
| Femmes | 12 | 12 |
| Age au moment de l'entretien | | |
| 18-24 ans | 3 | 6 |
| 25-30 ans | 14 | 7 |
| 30-35 ans | 1 | 6 |
| Moyenne | 27 | 28 |
| Age au moment de l'arrivée | | |
| Avant 18 ans | 0 | 2 |
| 18-24 ans | 12 | 9 |
| 25-30 ans | 6 | 8 |
| Moyenne | 23 | 23 |
| Education | | |
| Secondaire technique | 1 | 3 |
| Secondaire général | 4 | 5 |
| Supérieur achevé | 9 | 8 |
| Supérieur non achevé | 3 | 2 |
| Encore en études | 1 | 1 |
| Secteur d'emploi | | |
| Hôtellerie-restauration | 2 | 2 |
| Industrie manufacturière | 5 | 1 |
| Construction | 0 | 1 |
| Transport | 2 | 1 |
| Santé | 1 | 2 |
| Culture, médias, enseignement | 1 | 3 |
| Service domestique | 2 | 3 |
| Divers services | 3 | 3 |
| Autres situations | Arrêt maladie : 1 | Arrêt maladie : 1 |
| | Congé maternité : 1 | Chômage : 1 |
| Type d'emploi | | |
| Qualifié | 4 | 5 |
| Non qualifié | 11 | 12 |